

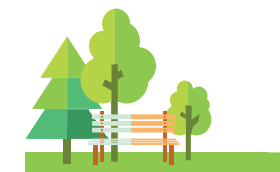
Évin-Malmaison (62) Le site des fosses 8 et 8 bis de la compagnie des mines de Dourges



**Requalifier une friche minière
en un espace vert et patrimonial**



ÉVIN-MALMAISON



TRANSFORMER UN SITE DÉGRADÉ EN ESPACE VERT ET PATRIMONIAL

Améliorer le cadre de vie en partenariat avec la ville

Le projet de requalification du site des anciennes fosses n° 8 et 8 bis d'Évin-Malmaison s'inscrit dans une démarche de reconquête des terrains, délaissés en friche, en complément des actions entreprises par l'EPF des Hauts-de-France. Situé à proximité de la Cité des Employés et de la Cité Cornuault, ce projet est mené en partenariat avec la Commune d'Évin-Malmaison. Il vise à redonner vie à cet ancien espace dégradé en le transformant en parc.

Des chemins de promenade, un belvédère et un théâtre de verdure mettront en valeur le chevalement de la fosse 8, symbole de l'histoire locale, tout en offrant aux habitants un nouvel espace naturel et de détente. L'aménagement contribuera également à l'embellissement du futur quartier résidentiel voisin et à l'attractivité du secteur.



État du site, octobre 2024

Un projet porté par le principe de l'économie circulaire

L'aménagement de ce nouvel espace s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire. Il est entièrement financé par l'apport de terres inertes issues des chantiers locaux du BTP. Réalisé et financé par ECT Hauts-de-France, le projet contribue à préserver le patrimoine et à améliorer le cadre de vie.



Projet du site à 10 ans

VALORISER LA MÉMOIRE DU LIEU GRÂCE AUX NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

Mettre en valeur le patrimoine existant

Le projet s'inscrit dans une démarche de mise en valeur du patrimoine minier sur le site - la plaque localisant l'ancien puits de la fosse n° 8 bis et le chevalement de la fosse 8 - en insérant ce dernier au centre d'un amphithéâtre de verdure aux gradins enherbés.

Un parcours immersif jalonné de panneaux pédagogiques retracera également l'histoire de l'exploitation charbonnière et la vie des mineurs des fosses n° 8 et 8 bis.



Les fosses n° 8 et 8 bis en 1980

Restituer la mémoire du chemin de fer

Dans le parc et autour du belvédère, des sentiers de promenade seront aménagés et connectés avec l'ancien terril déjà réhabilité. Ils apporteront une continuité à la boucle des trois cavaliers. La mise en scène de certains axes avec des traverses en bois rappelle l'emplacement d'anciens cavaliers, voies ferrées industrielles en remblais, utilisés par les charbonnages pour la mise à terril des déblais de la mine et pour le transport du précieux charbon vers les industries ou la Deûle pour y être transporté par voie fluviale.



Traverses en bois

Préserver les vues sur la cité minière

Un belvédère enherbé offrira un point de vue panoramique sur la ville et la Cité Cornuault. Les plantations, choisies pour leur taille à maturité, respecteront les points de vue clés, permettant aux visiteurs de profiter de panoramas dégagés.



Le chevalement de la fosse 8

UN PROJET DE NATURE EN VILLE, ÉCOLOGIQUE ET PATRIMONIAL

Le parc des anciennes fosses n° 8 et 8 bis de Dourges est conçu pour devenir un espace naturel ainsi qu'un lieu culturel et récréatif. Il vise à contribuer à l'animation locale tout en établissant un lien fort avec l'histoire et le patrimoine minier de la commune.



LA NOUVELLE VIE DU SITE



Un parc accessible à tous

La transformation du site crée un espace vert et de détente autour de l'ancien patrimoine minier.



1 - Un nouvel espace d'événements

Autour du chevalement, un amphithéâtre de verdure deviendra un lieu d'accueil pour des manifestations culturelles et festives. Ainsi, le nouveau parc offrira un centre de rencontres et d'animations favorisant la cohésion sociale entre les habitants et la découverte du patrimoine minier.



2 - Un chemin de randonnée

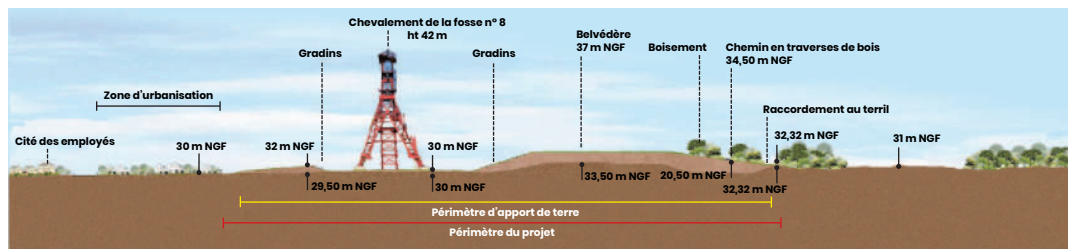
L'un des objectifs du projet est de restaurer la continuité de la « Boucle des 3 cavaliers » mise en place par la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin (CAHC) en évitant de passer par les voiries urbaines utilisées par les voitures, permettant ainsi aux promeneurs de découvrir en toute sécurité le patrimoine minier d'Évin-Malmaison.



3 - Un belvédère

La création du belvédère offrira une vue panoramique sur la ville, la Cité Cornuault et les terrils.

Intégration du projet dans son environnement et raccordement avec le relief des terrains avoisinants



Renforcer la biodiversité

L'aménagement vise également à préserver et renforcer les différents milieux naturels du site. Il prévoit notamment l'amélioration des fonctions écologiques de la zone humide existante.

Les différents niveaux de végétation, alternant prairies, strates arbustives et arborées, contribueront à la création d'un écosystème riche et à l'amélioration de la biodiversité sur cet ancien site industriel.

Le mélange d'essences utilisées pour les boisements a été sélectionné en tenant compte des usages et des perceptions paysagères. Arbustes et arbres seront d'origine régionale certifiée, de la marque « Végétal local ». Cette sélection favorise une intégration harmonieuse dans le paysage tout en soutenant la biodiversité.



Éléments clés du projet

- ▶ Surface à aménager : **2,5 ha**
- ▶ Surface dédiée à des zones de prairies : **1,8 ha**
- ▶ Espaces boisés : **6 700 m²**
- ▶ Plantation de **1 700** arbres et arbustes
- ▶ **400 m** de cheminements et **160 m** de chemins en traverses de bois
- ▶ Début des travaux : **printemps 2025**
- ▶ Durée des apports de terres : **4 mois**
- ▶ Aménagements des chemins : **été 2025**
- ▶ Plantations : **hiver 2025-2026**
- ▶ Ouverture au public : **printemps 2026**

Un projet mené en partenariat avec la Mission Bassin Minier, la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin et l'EPF des Hauts-de-France.



ECT, acteur de l'économie circulaire des terres excavées des chantiers

ECT, leader français de l'aménagement environnemental non-bâti, a ouvert une agence régionale dans les Hauts-de-France. Son ambition est de contribuer à la réhabilitation des friches industrielles et des sites délaissés grâce à la valorisation des terres excavées. L'entreprise réalise ainsi des projets dont les formes et les usages sont multiples : parcs urbains, zones de biodiversité, zones agricoles avec pâturages et vergers, espaces de loisirs et de sports extérieurs.

La valorisation des terres du BTP permet l'autofinancement complet du projet, éco-conçu avec les collectivités et nos partenaires, comme le site Van Pelt à Lens, transformé en forêt urbaine, un projet de maraîchage urbain à Grenay, la réalisation du parc Henri Bernard dans la complémentarité du parc des Berges de la Souchez à Loison-sous-Lens et de celui de la Chaussée Brunehaut à Houdain, ou la requalification des abords du terriil 49 à Mazingarbe (en cours).



35 rue de la République | 62580 Givenchy-en-Gohelle | 01 60 54 57 40

ect-hdf@groupe-ect.com | www.groupe-ect.com

